

Communiqué de presse

Contre l'Ecole du renoncement prônée par le Recteur de Lille !

Dans un entretien publié par l'A.E.F¹ le 26 janvier le recteur de Lille, encourageant une pédagogie du « *détour* », déclare : « *Ce n'est pas la fonction de l'école de [...] mettre sous les yeux [d'un élève] une caricature qui le choque* ».

M. le Recteur veut-il faire la liste des objets d'étude « choquants » pour les uns ou pour les autres nécessitant un « *détour* » car il ne faudrait pas les mettre sous les yeux de tel ou tel élève sous l'injonction de tel ou tel lobby, famille, psychologue, Église, homme politique, syndicat ou Recteur ?

Que ne faut-il plus prendre le risque de confronter à l'analyse M. le Recteur : Darwin, Marx, Keynes, la sociologie du genre, les philosophes des Lumières, la théorie du « chômage volontaire », le fonctionnement d'une centrale nucléaire, Primo Levi, Léo Ferré, la gymnastique rythmique, « la liberté guidant le peuple »... ? Les enseignants doivent-ils faire table rase dans leur enseignement de tous ces écrivains, personnages historiques, artistes, scientifiques, économistes ... sous prétexte qu'ils pourraient « choquer » ?

Pour le SNES-FSU de Lille, cette prise de position publique est aberrante car contraire à l'ambition républicaine de construire un espace commun entre les citoyens dans lequel l'école joue un rôle essentiel dans l'apprentissage laïque de la confrontation pacifique des idées et de leur mise à distance.

Le SNES-FSU de Lille estime que les propos du Recteur de Lille font peser une chape de plomb sur l'enseignement et mettent les personnels dans une situation de paradoxe insupportable avec leur formation universitaire et professionnelle: les professeurs d'histoire-géographie doivent-ils renoncer au croisement des documents car certains « choqueraient », ceux des sciences expérimentales à l'affirmation de certaines connaissances scientifiques, les collègues de lettres ou d'art à la réflexion illustrée sur la fonction de l'art et de l'artiste... ?

Le SNES-FSU dénonce cette instrumentalisation des passions pour tenter de redéfinir le cadre de l'enseignement laïque afin de contraindre et affaiblir les choix pédagogiques des professeurs en jouant sur la crainte de sanctions. Est-ce seulement le rôle d'un Recteur d'académie ? Faut-il y voir le renoncement à une Education Nationale ?

Le Recteur de Lille semble également sous-estimer les élèves. Quelques incidents, trop nombreux mais encore rares, ne doivent pas faire oublier l'appétence à la réflexion et à la confrontation d'idées d'une majorité d'élèves qui trouvent dans l'enseignement laïque, respectueux de leur sensibilité parce qu'il est le cadre même de sa possible expression, un merveilleux outil d'accomplissement personnel. M. le Recteur veut-il le remplacer par une tiède neutralité mal comprise ?

¹Agence d'information spécialisée dans l'éducation. Dépêche n°494216.

Ecole et laïcité.

Mais le Recteur de Lille ne s'arrête pas là, il fait des propositions pour « *un enseignement laïque des religions* » ouvert « *sur une dimension spirituelle* » et qui ne serait pas une « *leçon d'athéisme* ». Il ne s'agirait apparemment plus d'enseigner, comme c'est déjà le cas, le fait religieux dans les sociétés mais, bel et bien, de faire connaître les religions en elles-mêmes. L'athéisme (l'agnosticisme n'est même pas évoqué) se voit nié sa valeur égale d'option spirituelle et implicitement soupçonné de vouloir imposer son « catéchisme » alors que la proposition même du Recteur pourrait favoriser un enseignement « neutre » des dogmes religieux. **Il ne faudrait donc plus enseigner des faits mais des croyances pour lesquelles la laïcité, à juste titre, interdit de juger de la valeur. Pour le SNES-FSU, respectueux de toutes les options spirituelles, ce n'est pas le rôle de l'école de leur servir de médium, ni d'accorder aux religions une valeur préférentielle.** Enseigner ce n'est pas faire mémoriser ou simplement donner à connaître. La valeur formative consiste à rendre l'élève capable d'une réflexion personnelle sur le sens de l'objet enseigné.

De son côté, le SNES-FSU de Lille défend le projet d'une République pleinement et indissociablement sociale et laïque, dans laquelle des fonctionnaires d'État, sous statut public, travaillent avec acharnement chaque jour, dans le respect des consciences et du cadre légal, à rendre possible l'accès à tous les savoirs constitutifs d'une culture commune.

